

POINTS D'INFORMATION DU PRÉSIDENT

Finale des Jeux du Québec à Laval

Le 14 septembre 2017, le comité de candidature de Laval complétait la dernière étape pour l'obtention de la 55^e Finale des Jeux du Québec – été 2020. Les 8 membres désignés du comité, dont le président du conseil d'administration du CISSS de Laval, monsieur Yves Carignan, à titre de représentant des milieux de la santé et des milieux scolaires, ont répondu aux questions du jury de sélection de SPORTSQUÉBEC. Au terme de cette audience à huis clos, le jury de SPORTSQUÉBEC analysera la candidature de la Ville de Laval, délibérera et prendra sa décision, qui sera rendue publique au cours de la semaine du 20 novembre 2017.

Qualité, sécurité et performance

Déclaration des événements indésirables

Le CISSS de Laval vise à se conformer aux obligations légales quant à la divulgation de l'information à la suite d'un événement indésirable survenu lors de la prestation des soins et services. Il reconnaît l'importance de la transparence dans la prestation sécuritaire des soins et services et met tout en œuvre pour maintenir la confiance des usagers qu'il dessert.

À cet égard, le CISSS veut s'assurer que l'information transmise à l'utilisateur touché par un événement indésirable lui soit communiquée dans les meilleurs délais. Ainsi, le CA a adopté la politique *Déclaration des événements indésirables relatifs aux usagers et aux tiers* ainsi que le règlement *Divulgation d'informations à l'utilisateur ou à ses représentants suite à un événement indésirable survenu lors de la prestation des soins et services*, ainsi que la procédure qui en découle.

Gouvernance et affaires corporatives

Évaluation du fonctionnement du CA

Monsieur Jean Bélanger, président du comité de gouvernance et d'éthique, a indiqué qu'une évaluation du fonctionnement du conseil d'administration a été faite en bonne et due forme et que ce fonctionnement va très bien. Quelques recommandations ont tout de même été formulées afin de permettre une implication accrue des membres du CA qui souhaitent être davantage mis à contribution. Dorénavant les assemblées à l'auditorium Réal-Dubord débiteront trente minutes plus tard, soit à 19 h 30.

Financement supplémentaire pour les organismes communautaires

En juin 2017, le gouvernement du Québec a annoncé un montant de 25 M\$ supplémentaire récurrent sur cinq ans visant à permettre d'augmenter les services à la population par le rehaussement de l'enveloppe du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Ainsi, pour l'année 2017-2018, la région de Laval a reçu la somme récurrente de 296 200 \$ afin de soutenir davantage la mission globale des organismes communautaires admis en santé et en services sociaux.

Mesdames Marina Larue, DGA, et Nicole Beaudry, conseillère-cadre, ont présenté la répartition de ce rehaussement qui permet à sept organismes de recevoir un montant supplémentaire récurrent et diminuer les écarts du financement.

Le bureau de la DGA, en collaboration avec la Direction des ressources financières, a travaillé à cette répartition selon les critères établis. Les membres de la Corporation de développement communautaire (CDC) ont été consultés et ont approuvé la répartition suggérée.

Parmi les 71 organismes communautaires reconnus, les sept suivants ont donc vu leur financement rehaussé :

- Centre des femmes dynamiques de Laval
- Corporation intégration à la vie active des personnes handicapées de Laval
- Déclit action - Pavillon La Maisonnée Paulette Guinois
- GymnO Laval
- Halte de l'Orchidbleue
- Jardin de la famille de Fabreville
- Nourri-Source Laval

Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles

Utilisation du courrier électronique et de l'Internet

Dans un contexte où les technologies de l'information sont au cœur des actions cliniques et administratives au CISSS de Laval, il s'avère nécessaire d'établir les règles qui s'appliquent en regard de l'utilisation de ces technologies et de préciser la conduite à respecter. Le CA a donc adopté une politique à cet égard, ainsi que les règlements sur l'utilisation éthique et sécuritaire du courrier électronique et de l'Internet qui en découlent, visant principalement à encadrer l'utilisation des technologies de l'information de manière à préserver la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité de l'information détenue par l'établissement.

Remboursement des frais de déplacement et autres

Le CISSS de Laval doit s'assurer d'une saine gestion et de l'utilisation judicieuse des ressources financières pour s'acquitter de sa mission. Dans l'exercice de ses responsabilités, l'établissement adopte une politique relative au remboursement des frais de déplacement du personnel, stagiaires et membres du conseil d'administration, bénévoles et patients partenaires, et ce, aux conditions prévues par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et aux conditions de travail, selon le cas. Cette politique précise, entre autres, les critères reliés à l'exigence d'utilisation d'une automobile personnelle, la procédure de calcul du kilométrage et le remboursement des dépenses.

Situation financière

Les résultats financiers pour la période 4 s'étant terminée le 22 juillet 2017 présentent une situation financière en équilibre sur un budget cumulatif de 230,6 M\$. Le directeur des ressources financières, monsieur Éric Champagne, a indiqué que l'établissement projette l'équilibre budgétaire au 31 mars 2018.

Plan québécois des infrastructures (PQI) 2017-2018

Afin de maintenir les actifs du réseau sociosanitaire québécois, le ministre de la Santé et des Services sociaux a procédé à l'allocation des enveloppes pour 2017-2018 totalisant 844 M\$ à l'échelle provinciale. Un montant total de 28 538 717 \$ est accordé au CISSS de Laval et est constitué de huit enveloppes distinctes telles que par exemple le maintien des actifs immobiliers, les rénovations fonctionnelles mineures et le remplacement de l'équipement médical.

CORRESPONDANCE

Appréciation des services reçus

Un usager a adressé une lettre d'appréciation au conseil d'administration afin de souligner l'excellence et la qualité des services et des soins reçus par le chirurgien Serge Legault et l'équipe du 4^e Est-Nord.

Fondation du Centre jeunesse de Laval et du Centre de réadaptation en dépendance Laval

Les membres du conseil d'administration ont été invités à participer à la soirée-spectacle bénéfique annuel de la Fondation du Centre jeunesse de Laval et du Centre de réadaptation en dépendance Laval qui se tiendra le 26 octobre 2017. Madame Marina Larue, DGA, est venue expliquer comment les fonds recueillis permettent de venir en aide à cette clientèle très vulnérable qui reçoit des services du CISSS de Laval.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres du conseil d'administration ont écouté avec attention les questions des personnes présentes. En l'absence de madame Caroline Barbir, présidente-directrice générale, madame Sylvie Bourassa, présidente-directrice générale adjointe, a informé les participants à la période de questions qu'une réponse écrite leur sera acheminée.

Semaines de relâche

Madame Daisy Scraire, employée du bloc opératoire, a demandé au CA si il serait éventuellement possible de considérer qu'il existe plusieurs semaines de relâche dans diverses commissions scolaires (de Laval et limitrophes) lors de la confection de la grille de vacances afin de permettre à plusieurs personnes de prendre des vacances en famille et concilier travail-famille.

Plusieurs questions de stationnement

Madame Josée Blanchard, présidente de l'exécutif transitoire de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et de services sociaux (APTS), a rappelé que, dans le passé, les syndicats avaient obtenu la gratuité du stationnement lors des séances du CA qui se tenaient au Centre ambulatorio. « Allez-vous réinstaurer la gratuité du stationnement pour permettre d'assister aux séances publiques du conseil d'administration du CISSS de Laval qui se tiennent maintenant à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé? », a-t-elle questionné.

Madame Caroline Simoneau, responsable politique de l'APTS, a interrogé le CA afin de connaître à quelles activités les revenus nets de stationnement sont-ils affectés.

PÉRIODE DE QUESTIONS (suite)

Plusieurs questions de stationnement (suite)

Madame Christine Piché, éducatrice au CRDITED, a demandé au CA s'il comptait réviser sa position concernant le stationnement payant pour les personnes salariées dont le véhicule est requis dans le cadre de leur travail.

Mieux-Naître à Laval

Madame Caroline Simoneau, responsable politique de l'APTS, a indiqué que les membres de son syndicat souhaiteraient connaître quelles démarches le CA fera pour appuyer les organismes communautaires autonomes, partenaires essentiels au réseau de la santé, tels que Mieux-Naître à Laval.

PROCHAINE ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DE LAVAL

Le jeudi 19 octobre 2017, à 19 h 30, à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé, auditorium Réal-Dubord.

Le bulletin Le Lien avec le C. A. est une réalisation du Service des communications et des relations publiques du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval.

N.B. La version PDF du bulletin est disponible sur l'intranet régional (cissslaval.intranet.reg13.rtss.qc.ca)